



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE
FORMATION POUR MADAME FRANÇOISE
ALOE**

**DÉCISION N° DM-20-279
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-20-486 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN ;

CONSIDÉRANT que l'organisme L'HORIZON, représenté par Madame Valérie NAEYE, directrice, dont le siège social est situé au 6 rue Paul Bert, 92240 MALAKOFF, s'engage à assurer pour le compte de la Ville de Vincennes la formation de Madame Françoise ALOE, pour une dépense de 400 € TTC;

D É C I D E

DE SIGNER une convention de formation avec l'organisme L'HORIZON, pour Madame Françoise ALOE les 30 novembre 2020 et 1^{er} décembre 2020, pour une dépense de 400€ TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201028-lmc1H7699H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/10/2020 Date de Publication : 28/10/2020
